

Baignade et activités nautiques dans le bassin de l'Adour



Décembre 2009

Méthode

L'Observatoire de l'Eau réalise régulièrement des enquêtes sur les sports nautiques dans le bassin de l'Adour, depuis 1987, réactualisée en 1997 et 2004.

Cette nouvelle actualisation, réalisée en été 2009, porte sur la saison touristique 2008, avec quelques éléments nouveaux pour la saison 2009 (notamment l'impact de la tempête Klaus sur l'activité).

Comme les précédentes, l'enquête porte sur les activités d'eaux vives (canoë kayak, rafting, hydrospeed...), activités en eau calme (balade en barque ou canoë ou croisière nautique, aviron), enfin baignade ou canotage en lac.

L'information recherchée porte sur l'évaluation de l'activité (structures, fréquentation...), ainsi que sur le contexte hydraulique associé (parcours, aménagements, contraintes ou conflits).

L'enquête s'est ainsi faite auprès des 50 structures identifiées, réalisée parfois par rencontre sur le terrain, plus souvent par email ou par téléphone ; on constate que l'enquête par email donne des taux de réponse très faible (5 sur 60) et souvent incomplet, le contact téléphonique s'avère beaucoup plus satisfaisants, parfois complété d'échanges par email plus ciblés, où le taux de réponse est alors plus élevé.

Si les prestataires privés sont facilement joignables en journée (mais pas toujours disponibles), les responsables de clubs ne sont la plupart du temps accessibles que le soir (bénévoles).

Compte tenu de ces obstacles, la mise à jour concerne 68% des structures représentant 85% des pratiquants.

La première phase porte principalement sur les **activités d'eaux vives** :

- les structures (clubs, associations ou prestataires privés): fiche d'identité, personnel, activités proposées, clientèle, lieux de pratique ;
- le support d'activité (les cours d'eau) : rivières navigables, parcours et fréquentation, lieux d'embarquement et de débarquement, équipements, obstacles et franchissement, contraintes de navigation. L'information demandée est assortie d'une cartographie de localisation.

Traitement de l'information

L'ensemble de l'information fait l'objet d'une restitution cartographique sous MapInfo , sous forme d'un atlas cartographique d'une part, de cartes de synthèses d'autre part.

Les structures

En 2009, on comptait dans le bassin de l'Adour 41 structures liées aux **sports d'eaux vives** assurant près de 155000 journées/an.

On peut distinguer 2 types de structures :

- **les clubs d'eaux vives**, qui développent une activité sportive ; on compte 17 clubs de canoë-kayak revendiquant de 15 à 150 adhérents (avec une moyenne proche de 30). Notons que les clubs de canoë kayak ne peuvent être reconnus par la Fédération qu'à partir de 15 adhérents ; ce seuil provoque parfois la disparition temporaire de certains clubs. Ils sont localisés surtout sur le piémont, leur importance est plus ou moins proportionnelle à la taille de la ville. Les clubs disposent de peu de licenciés (entre 650 et 800 au total), mais, la licence n'étant pas obligatoire pour la pratique, on peut considérer que les pratiquants de sports d'eau vives approchent au moins un millier d'individus. L'effectif évolue peu, malgré l'impact des jeux olympiques d'Atlanta (1996), puis d'Athènes (2004). Il faut ajouter trois clubs d'aviron totalisant 470+... licenciés, situés à Bayonne et Peyrehorade.
- **les entreprises « commerciales »** exploitant l'activité ludique des sports d'eaux vives ; elles sont actuellement au nombre de 26. Les premières structures se sont développées au début des années 80 et se sont stabilisées depuis la fin des années 90, en terme d'infrastructure et de clientèle. Les quatre premières entreprises concentrent encore 43% de la clientèle. Depuis la fin des années 90 on assiste à la multiplication de petites structures se développant en marges des entreprises existantes, puis plus récemment à un regroupement de certaines de ces structures, souvent pour des raisons d'organisation.
- **les clubs d'aviron**, dans la partie maritime du bassin (Nive et Adour avals, Gaves Réunis) qui regroupent environ 720 licenciés dans 3 clubs différents.

D'autre part les **bases de loisirs** (lacs de loisirs) se sont souvent développées dans les années 90. Sur les 14 structures recensées, 6 sont gérées par une collectivité publique (mairie ou un syndicat mixte) ; les 8 autres étant privées. La baignade ou l'activité nautique est souvent associée à d'autres prestations ou aménagements. On compte une fréquentation annuelle moyenne de près de 160000 personnes (entrées ou prestations payantes).

Le support

Les rivières navigables du bassin

Le bassin de l'Adour, avec son climat doux et humide et sa situation entre océan et Pyrénées, dispose d'une forte densité de rivières bien alimentées, bénéficiant parfois d'étiages tardifs et soutenus (gaves) et d'une température d'eau assez douce en hiver, propice à la pratique de sports nautiques toute l'année. Ainsi, sur les 4700 km de rivières principales, près de 1100 km offrent des caractéristiques morphologiques et hydrologiques adaptées à la pratique des sports nautiques toute l'année, et 300 km pour une pratique occasionnelle.

Elles offrent plusieurs types par rapport à la navigation :

- les rivières sportives pyrénéennes, où la pente et le courant procurent des parcours techniques et sportifs, empruntés et recherchés par les pratiquants de bon niveau ; cependant, le débit parfois insuffisant limite l'accès à la période de fonte des neiges.
- les rivières de piémont, au débit plus important et régulier et disposant encore de pente suffisante pour générer un courant plus ou moins fort, sont accessibles à un plus grand nombre d'usagers à la recherche de sensations sportives et ludiques,
- les rivières de plaine, au débit généralement plus lent, offrent un attrait paysager ou d'initiation à l'environnement plus qu'un intérêt sportif ; les débits souvent déficients en étiage ou les crues parfois brutales, peuvent limiter l'activité à quelques mois de l'année :
 - certaines rivières de coteaux sont navigables au printemps, mais les étiages précoces et accusés les rendent rapidement impraticables,
 - les rivières des sables, à l'inverse, ont des étiages plus soutenus qui permettent, pour certaines d'entre elles, une utilisation permanente,
 - l'Adour, grâce à son bassin versant plus vaste, dispose de capacités de navigation plus importantes.
- le bassin aval, soumis à la marée (Adour, Nive, Bidouze) est plat et navigable selon les rythmes des marées et propice à l'aviron.

Les lacs et plans d'eau

Le bassin de l'Adour est doté de quelques 2000 lacs d'origines diverses :

- lacs naturels de haute montagne, d'origine glaciaire, sont trop froids, et peu accessibles pour être utilisés à des fins de loisirs nautiques ; de plus, la plupart se situent dans le périmètre protégé du Parc National des Pyrénées Occidentales.
- Les lacs naturels de plaine ou de piémont sont peu nombreux (lac de Lourdes)
- les lacs de barrages hydroélectriques dont une vingtaine dépasse un hectare, sont également situés pour la plupart en montagne et la pratique nautique est souvent incompatible avec la gestion hydroélectrique, pour des raisons de sécurité.
- Les quelques 1800 stockages artificiels de plaine (retenues d'irrigation collective ou individuelle, soutien d'étiage ou réservoirs d'eau potable...), publics ou privés, sont de toutes tailles, de quelques milliers de m² à plusieurs dizaines d'hectares. Cependant, la plupart sont partiellement ou totalement vidés en été, ce qui les rend incompatibles avec la pratique de loisirs ;
- Les ballastières ou lacs de gravières : la prolifération des gravières en bordure des gaves et de l'Adour a laissé des lacs artificiels dont certains ont été réaménagés à des fins de loisirs ; l'alimentation par la nappe alluviale leur garantit généralement une bonne qualité d'eau et un niveau quasi constant ;
- Quelques lacs aménagés pour le tourisme : ils sont peu nombreux et généralement de petite taille.

Les activités

Les lacs et bases de loisirs

Un certain nombre de lacs ont un rôle attractif et environnemental, notamment dans les aménagements urbains, péri urbains (St Paul les Dax...), ou touristiques, en bordure de campings, ou sportifs. Cependant, bien peu ont un réel usage de loisirs, souvent pour des raisons de sécurité ou de qualité d'eau insuffisante. On compte uniquement 13 lacs affectés à un usage de loisirs (hors pêche).

La plupart de ces lacs ne sont pas naturels et bien peu ont été créés dans un but touristique :

- 6 d'entre eux sont d'origine industrielle, dont 5 sont d'anciennes gravières réhabilitées (Lac Vert, Sames, Biron, Baudreix, Soues). Ils ont été aménagés pour le tourisme entre 1988 (Biron) et 2000 (Baudreix). Ils peuvent être gérés par des collectivités locales (Biron et Baudreix) ou privés (Lac Vert et Faget). Arjuzanx est une zone d'extraction du lignite, abandonnée dans les années 70, réhabilitée principalement en espace naturel et ponctuellement à des fins touristiques en 1993. Le lac de Soues est utilisé comme bassin d'initiation au canoë-kayak par l'ALCK de Bagnères et le StadoCeste Tarbais.
- 2 lacs étaient à usage agricole : Marciac a été reconverti dès 1963, Cadillon a toujours sa fonction de stockage agricole, un bassin a été aménagé vers 1990 pour les loisirs.
- 4 lacs ont été aménagés pour le tourisme, mais seuls le lac de l'Uby à Cazaubon et les lacs d'Halco, anciens marais creusés et assainis, conservent une fonction de loisirs. Le lac d'Uzein, créé en 1918 et exploité en 1937, est inexploité depuis 2006 et Plaisance, créé en 1987, est également inexploité pour problème de qualité d'eau.
- Lourdes est le seul lac naturel utilisé comme base de loisirs.

On peut distinguer **plusieurs types de lacs de loisirs** :

- les lacs servant de cadre à des activités sportives multiples ; ce sont souvent des lacs dont l'usage principal n'est pas ludique (lac d'irrigation ou de soutien d'étiage, ballastière, ...), ou d'anciens lacs de gravières réhabilités dont les abords sont aménagés en sentier de randonnée ou parcours sportif, avec éventuellement des aires de jeux ou de pique nique, cours de tennis... La pêche est souvent la seule activité directement liée au lac ; un bar ou un restaurant complète les parfois aménagements. On trouve ces aménagements aux abords des villes, ou comme support d'équipement touristique (camping, gîtes...).
- Les lacs de loisirs où a été développée une activité de canotage et d'activités annexes ; il s'agit du lac d'Halco à Hagetmau ; la location de pédalos constitue une attraction ludique et récréative, s'ajoutant à l'aménagement d'une aire de jeux, chemin de randonnée ou parcours sportif. L'aménagement est toujours complété par une buvette ou un restaurant. L'activité ludique apparaît, sinon secondaire, au moins insuffisante pour être rentable ; Le lac d'Uzein ne propose plus d'activité depuis 2006. Pour le lac de Lourdes, toute activité nautique est actuellement suspendue, dans l'attente de la désignation d'un nouveau gestionnaire. La délégation de service public prévoit l'installation de quelques 20 embarcations à la location (pédalos, barques), et une convention d'entraînement du club de canoë kayak local.
- Les bases de loisirs où l'activité baignade est prépondérante : cette option nécessite des engagements lourds, en terme de qualité de l'eau d'une part, de sécurité d'autre part, avec la présence de maîtres nageurs sauveteurs. On compte 9 lacs dotés de baignade surveillée, tous d'accès payant. La plupart offrent des équipements ludiques (toboggans). A Cadillon, la baignade est proposée dans un bassin spécial, construit à côté du lac, pour des raisons de qualité et de variabilité du niveau d'eau (lac d'irrigation). Pour les lacs de Marciac, du Faget et le Lac Vert, la baignade est également proposée dans des bassins en dur, dotés d'aménagements ludiques élaborés (toboggans, piscines à vagues,...), plus proches des piscines que de lacs. Le plan d'eau d'origine est alors réservé à des activités nautiques d'appoint (pédalos, canoës)
- Le lac de Plaisance ne propose plus la baignade depuis 2007 pour des causes de qualité d'eau, mais propose toujours des pédalos à la location.

Les activités proposées

La **baignade**, présente sur 13 lacs de loisirs, représente près de 330 000 entrées, dont 65000 dans les bassins de bases de loisirs en dur. La baignade est surveillée pendant les mois de Juillet-Août, et souvent pendant les week-ends de mai et septembre.

Les **activités nautiques** sont proposées sur 10 lacs, complémentaires de la baignade pour 6 d'entre eux, sans baignade pour les 4 autres.

Ainsi, le canotage (pédalos, barques) constitue la principale activité sur 2 lacs (Plaisance et Halco) avec une clientèle d'environ 3000 personnes. Pour le lac de Lourdes, l'activité de canotage (une dizaine de pédalos et barques) reste faible, la protection du milieu (tourbières) étant prioritaire. Cette prestation est aussi proposée sur 7 des 10 autres lacs, mais elle est difficile à quantifier, car associée à la baignade.

L'**aviron** est pratiqué sur le lac de l'Uby par l'Armagnac Aviron Club. La longueur maximum du plan d'eau (2100m.) le range aux normes des compétitions internationales. Une demande d'entraînement complémentaire sur le lac du Tailluret (en période de vidange du lac de l'Uby) n'a pas été accordée.

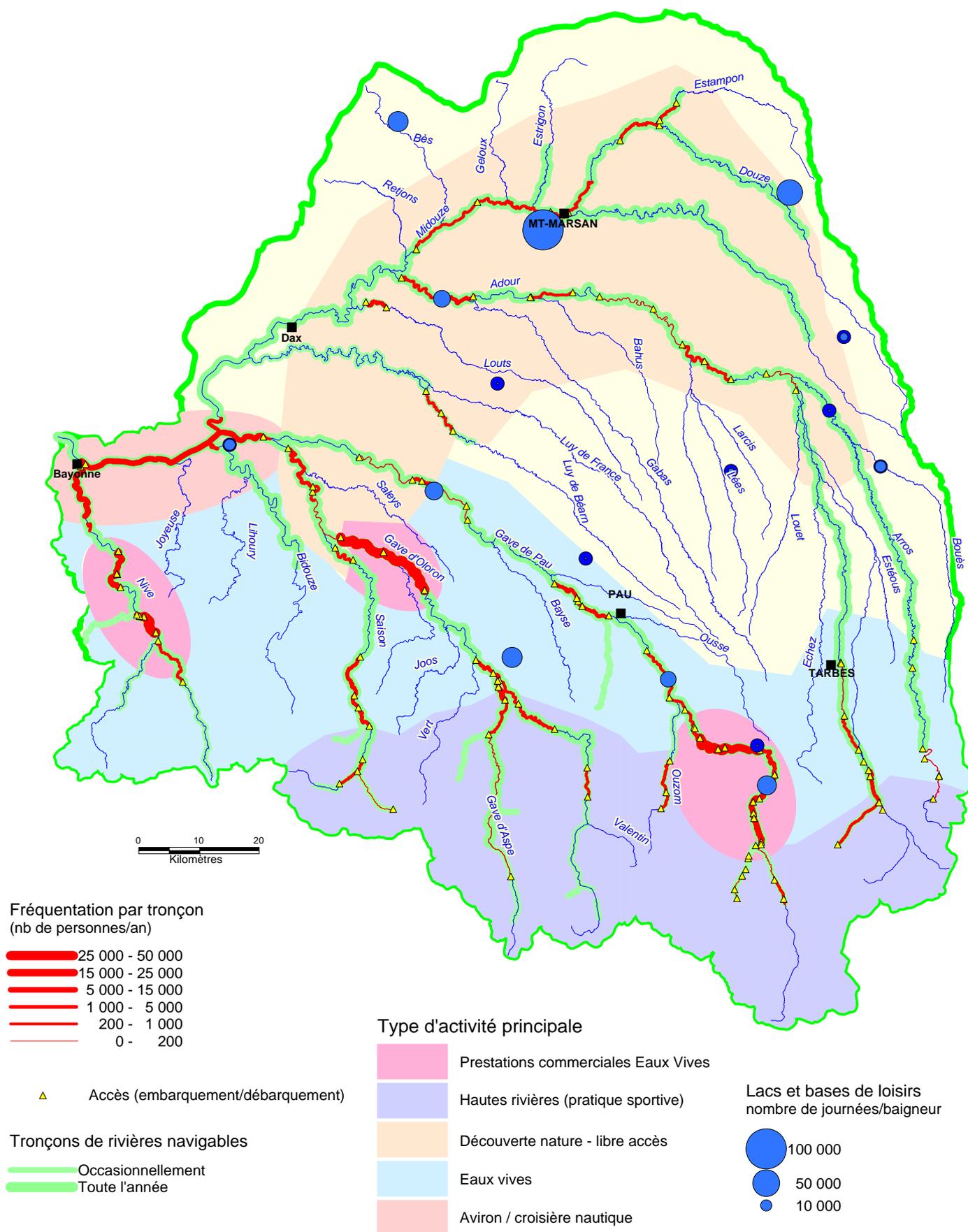
Contraintes et problèmes :

- la très forte variabilité de la clientèle selon le temps : beaucoup de prestataires se plaignent du caractère contraignant des conditions météorologiques, en particulier pour ceux du piémont et de la côte ; à ce titre, si 2003 apparaît comme l'année de référence, 2008 est marqué par une faible fréquentation, contrairement à 2009 (chiffres partiels),
- la seule prestation « base de loisirs » paraît insuffisante pour assurer la rentabilité des investissements ; la présence d'un bar, d'un restaurant ou d'hébergements apparaît indispensable pour disposer d'un produit viable. Ainsi, excepté pour Biron où la présence de zones inondables interdit tout aménagement, la plupart des bases disposent d'un bar ou d'un restaurant ; plusieurs d'entre elles développent un hébergement, souvent sous forme de camping (Cadillon, Baudreix), de gîtes (Baudreix). C'est un moyen de capter une clientèle trop volatile. Pour le lac de Sames, le propriétaire reconnaît que la location, voire la vente des chalets constitue le fondement du projet.

Les bases de loisirs, apparaissent souvent comme un élément d'ancrage fort d'une politique touristique ou d'une animation locale, à l'échelle d'une communauté de communes ; selon leur situation et les infrastructures, elles s'adressent à une clientèle locale urbaine ou rurale (Biron, Cadillon, Aignan, Arjuzanx...), ou une clientèle touristique existante (Lourdes, Uby). Avec la présence de structures d'hébergement spécifiques (Sames, Baudreix) elles tentent de créer un pôle d'attraction. Quelques sites sont en gestion privée (lac du Faget) mais l'activité de loisirs semble peu rentable en tant que telle.

Baignade et activités nautiques

Fréquentation saison 2008



Les tronçons de cours d'eau pratiqués

Le potentiel naturel est limité non seulement par des contraintes et obstacles d'origine anthropique, mais également par l'intérêt ludique ou sportif des parcours.

Ainsi, la pratique se limite à seulement 560 km de cours d'eau, soit moins de 40% du potentiel navigable.

En 2008, on constate une certaine extension des tronçons pratiqués (Gave d'Oloron aval, Adour moyen), et le développement de simples locations du matériel pour des descentes libres, au détriment de descentes plus techniques et encadrées. Cette pratique permet une plus grande liberté et un coût inférieur pour l'utilisateur, ainsi qu'un encadrement plus léger pour le professionnel. Elle ne peut s'appliquer que sur des tronçons sécurisés, en eau relativement calme, et correspond à une pratique « nature-découverte », plutôt qu'eaux vives.

La Nive : une organisation nécessaire pour éviter la saturation

La Nive dispose d'un régime pluvial océanique, avec des hautes eaux d'hiver, des crues qui peuvent être soudaines en été et des étiages estivaux pas trop accusés. Elle est alimentée par les nives d'Arnéguy et de Béhérobie qui se rejoignent à St Jean Pied de Port, puis par la nive des Aldudes qui s'ajoute à Ossès pour former la Grande Nive.

Ces trois affluents sont des torrents de montagne à pente forte et au débit fluctuant selon les précipitations.

Le débit moyen annuel de la Grande Nive avoisine 30 m³/s à Cambo, ce qui en fait une rivière moyenne dans le bassin ; Jusqu'à Cambo, elle déroule près de 25 km de parcours dans une vallée étroite, alternant des défilés tumultueux et des bassins plus calmes, puis méandre dans une vallée plus larges à l'aval de Cambo.

Le bassin des nives offre 78 km de linéaire navigable, dont 36 km sont utilisables toute l'année (Grande Nive), le reste (nives des Aldudes et de Béhérobie, Bastan) étant utilisable en période de hautes eaux (hiver et printemps).

Les paysages assez préservés contrastent avec l'urbanisation de la côte basque toute proche. Cependant, la Nive pâtit de plusieurs contraintes :

- une qualité d'eau qui se dégrade dès le bassin amont, et qui a suscité la mise en place du contrat de rivières Nives ; la qualité bactériologique est passable sur une grande partie du linéaire, voire mauvaise à l'amont et au niveau de Cambo, plus particulièrement en période estivale ;
- la présence de 30 seuils et barrages répartis principalement sur les trois nives et sur la Grande Nive à l'aval de Cambo.

La proximité d'une importante clientèle touristique sur la côte a poussé au développement d'une offre d'activités nautiques qui s'est concentrée sur le tronçon Ossès-Cambo, soit 25 km dépourvus d'obstacles et supportant une qualité d'eau moins dégradée qu'à l'aval de Cambo.

L'axe de la Nive se caractérise par une activité sportive de club quasiment inexistante, mais une activité commerciale prépondérante et en plein développement.

En effet, on ne compte aucun club sur le bassin versant de la Nive, et le club de St Pée sur Nivelle est l'un des seuls à venir régulièrement y naviguer. Cette rivière n'est pas dotée d'équipements sportifs, alors que le site d'Itxassou pourrait être utilisé pour installer un bassin de slalom.

A l'inverse, les structures commerciales se sont multipliées ces dernières années ; la première a été créée en 1994, et, depuis, six autres structures se sont montées, principalement ces dernières années. Quatre d'entre elles sont implantées à Bidaray, les autres se répartissant sur Itxassou, Louhossoa et Jaxu. Elles proposent des parcours encadrés en rafts (généralement de 6 places), ainsi qu'en canoës, ou hydrospeed.

La clientèle touristique, très faible avant 1994, s'est régulièrement développée en une décennie et se stabilise autour de 50 000 personnes ces dernières années.

L'offre touristique se concentre sur moins de 15 km de cours d'eau, répartis en deux tronçons :

- le tronçon Saint Jean Pied de Port – Saint Martin d'Arrosa, d'une longueur de 10 km, est exploité par Ur Bizia en période de hautes eaux, avec 2 passages de classe 3 ; sa fréquentation ne dépasse pas 350 personnes.

Tronçon	Parcours	Structures	Fréquentation	Longueur (km)
Saint Jean Pied de Port – St Martin d'Arrosa				
	St Jean-St Martin	Ur Bizia	340	10,3

- le tronçon Ossès-Bidarray, d'une longueur maximum de 5,5 km, est fréquenté par 5 structures annonçant près de 36000 descentes au cours de l'année 2008 ; ce tronçon, assez ludique et rapide, est dépourvu d'obstacle artificiel ; il souffre d'un manque d'eau en été. Une bonne organisation collective permet de gérer l'affluence.

Tronçon	Parcours	Structures	Fréquentation	Longueur (km)
Ossès - Bidarray				
	Ossès - Pont SNCF			5,4
		Uhaina	5000	
		Arteka	12000	
		BKZ (esp.)	5900	
	Ossès - Erramondégua	Ur Bizia	9000	4,8
	Ossès - Pt Noblia			4,1
		Ur Ederra	4300	
	St M. d'Arrosa - Pt Noblia			4,8
		Loisirs64	500	

- le tronçon Itxassou – Cambo est exploité par deux structures, en général sous forme de deux parcours, d'une longueur respective de 4 km et de 5 km. Ils ne comportent pas d'obstacles ou de problèmes de franchissement. Le premier parcours, assez court, emprunte le tronçon le plus connu de la Nive, avec le passage du Pas de Roland (12500 descentes annuelles), alors que le second, légèrement plus long, est fréquenté par près de 5500 personnes.

Tronçon	Parcours	Structures	Fréquentation	Longueur (km)
Itxassou - Itxassou				
	Itxassou - Errobisola1			4,2
		Loisirs64	2500	
	Itxassou - Errobisola2			4,1
		Evasion	10000	
Itxassou - Cambo				
	Errobisola1 - Haurzain			5,2
		Loisirs64	2500	
	Errobisola2 - Haurzain			5,1
		Evasion	3000	

Notons en outre la pratique du kayak sportif sur le Bastan, le Laurhibar, les nives des Aldudes, de Béhérobie, et d'Arnéguy. Elle est réservée à quelques clubs ou individuels qui viennent de façon exceptionnelles.

Outre les contraintes déjà évoquées, le développement de l'activité « eaux vives » se heurte à plusieurs obstacles :

- l'accès à l'eau, avec des lieux d'embarquement et de débarquement privés, reposant sur l'accord des propriétaires riverains, parfois remis en cause ; ils s'avèrent souvent trop exigus pour la fréquentation actuelle (parkings et zones de manœuvre insuffisants, berges d'accès non aménagées). On note une absence d'aménagements pour un accueil approprié à la fréquentation. La Mission Touristique du Pays Basque étudie les possibilités d'acquisition de terrains nécessaires à l'accueil des usagers.

- L'aménagement du cours d'eau afin d'enlever les éléments exogènes (ordures, blocs ou ferraille), voire rendre des passages plus attractifs et ludiques (reconstitution de veines d'eau, cascades...).
- Le manque d'hébergement pour les groupes et notamment les jeunes afin d'accueillir un tourisme sportif.

Cependant, la création du Syndicat de sports d'eaux vives du Bassin de la Nive regroupant 8 prestataires de la région de Bidarray a permis une bonne gestion des flux avec l'organisation d'horaires de départ décalés évitant les problèmes d'affluence.

Le bassin du Gave d'Oloron : des parcours variés et intéressants

Le Gave d'Oloron est la rivière la mieux alimentée du bassin de l'Adour, avec un débit moyen annuel approchant les 100 m³/s à sa confluence avec le Gave de Pau. Avec l'apport des gaves d'Ossau, d'Aspe et du Saison, il draine une bonne partie des eaux pyrénéennes ; son régime est nivo-pluvial, avec des hautes eaux de fonte des neiges en mai-juin et des étiages tardifs et assez soutenus en fin d'été.

Le bassin du Gave d'Oloron offre 200 km de rivières praticables toute l'année (l'ensemble du Gave d'Oloron, du Saison, les parties avals des gaves d'Aspe et d'Ossau), ainsi que près de 100 km supplémentaires navigables occasionnellement ; il se trouvent sur les gaves de Bious et du Brousset, les gaves d'Aspe et d'Ossau, le Larrau, le St Engrâce et l'Apoura.

Ainsi, entre ses affluents de montagne tumultueux et son cours inférieur plus assagi mais toujours rapide, le gave d'Oloron offre la gamme la plus étendue de support d'activités en eaux vives :

On compte une dizaine de structures d'activité d'eaux vives dans le bassin, dont 2 clubs, 2 entreprises à caractère associatif et 5 entreprises privées. L'activité sportive a toujours été importante sur ce bassin, l'activité touristique et de loisirs s'est développée dès les années 80.

Les secteurs pratiqués concernent

Le Saison, les gaves d'Aspe et d'Ossau : une activité sportive prépondérante :

Le niveau technique de l'amont, les débits insuffisants en dehors de la fonte des neiges ou des lâchers d'eau limitent le développement de produits touristiques commerciaux dans ce secteur. Ils constituent néanmoins un support précieux aux sportifs de haut niveau.

- sur le Larrau, le barrage d'Etchélu dérive l'eau jusqu'au lieu de restitution, à la confluence avec le Saison. La pratique ne peut se développer à l'aval du barrage d'Etchélu qu'à l'occasion des lâchures (21 lâchures par an, conventionnées entre la SHEM et la FFCK). Le parcours, assez technique, est cependant utilisé par 5 structures, pour une fréquentation annuelle d'environ 450 descentes. Pour éviter le secteur dérivé, certains n'embarquent qu'à l'aval de la restitution, à la confluence avec le Saison.
- le St Engrâce, constitue un parcours technique de haute rivière, pratiqué uniquement en période de hautes eaux.
- Le Saison proprement dit, est pratiqué entre Tardets et Mauléon par 4 structures, sur un linéaire de 15km. Cependant, l'embarquement est parfois repoussé à Ossas par manque d'eau en amont en période d'étiage. Depuis 2009, la structure Location Canoe Pyrénées propose en libre service le tronçon Espiute-Guinarthe (5,7km) qui a compté 750 pratiquants ; elle envisage pour 2010 l'extension vers l'amont jusqu'à Rivehaute (autorisation de la Mairie en cours).
- Les gaves d'Aspe et d'Ossau amont sont régulièrement pratiqués par les sportifs respectivement à partir d'Etsaut et de Gère-Bélesten (restitution de la centrale EDF),
- Plus à l'aval (à partir de Soeix et sur 6 km à partir de Buzy), interviennent des structures plus importantes telles que le centre de Soeix ou le club Léo Lagrange, ou commerciales comme Rafting Eaux Vives ; cependant, les barrages infranchissables à l'entrée d'Oloron altèrent l'intérêt du parcours.

Le Gave d'Oloron : un potentiel exceptionnel limité par les obstacles :

- sur la partie amont (4 km de Soeix à Moumour), il est fréquemment associé aux gaves d'Aspe et d'Ossau et fréquenté par les clubs sportifs et le centre de Soeix ; il offre des débits intéressants, bien que parfois insuffisants en étiage, mais la succession des obstacles en limitent l'utilisation ;
- le secteur Navarrenx-Sauveterre est le seul tronçon dépourvu d'obstacle ; sur plus de 20 km, il offre un très beau parcours, un bon débit agrémenté par quelques rapides. C'est le secteur le plus fréquenté bien qu'en baisse depuis 2008, totalisant près de 20000 descentes en 2008, exploité commercialement depuis plus de 20 ans par Rafting Eaux Vives, ainsi que par le Club Léo Lagrange et le centre de Soeix, plus récemment par A Boste. Notons le projet de la commune de Navarrenx d'instituer une taxe d'accès, contestée par les usagers ;
- Plus à l'aval, la succession de plats générés par les anciennes gravières limite l'intérêt du parcours. Seul, le méandre de Auterrive (2,5 km) est utilisé par les Francas, avec environ 300 descentes.

Le bassin du Gave de Pau : des parcours variés et intéressants

Le Gave de Pau bénéficie d'un parcours assez long et de bonnes potentialités pour les sports d'eaux vives. Il offre 155 km de rivières praticables toute l'année, ainsi que près de 70 km praticables occasionnellement, sur le gave et ses affluents (gaves de Cauterets et de Gavarnie, Ouzom, Néez...). Si ce n'est pas le cours d'eau le plus prestigieux du bassin concernant les sports d'eaux vives, la proximité de zones peuplées (Pau, Lourdes, Orthez...) ou touristiques (Lourdes, Pyrénées) lui apporte une clientèle importante.

Plusieurs tronçons sont exploités, tant à titre sportif qu'à titre ludique :

- les Gaves de Cauterets et de Gavarnie sont utilisés comme parcours sportif par quelques clubs, notamment Hydrosphère ; ces tronçons, de haut niveau technique, ne sont utilisables qu'en période de fonte des neiges ou de débit suffisant.
- L'Ouzom, également, est utilisé entre Ferrière et Asson (10 km) par quelques clubs sportifs quand le débit est suffisant. La partie aval du cours d'eau est exploitée pour l'hydroélectricité.
- A l'amont de Lourdes, le tronçon Pierrefite-Lugagnan (6 km) fait l'objet de quelques 13000 descentes annuelles, principalement avec plusieurs entreprises professionnelles, ainsi que quelques clubs sportifs ; la partie amont de Préchac (5 km) est la plus pratiquée.
- Le tronçon Lugagnan-Vizens traversant l'agglomération de Lourdes est peu pratiqué (Léo Lagrange) pour contraintes
- Le tronçon Vizens-Pont des Grottes est très utilisé, avec notamment la base HPSN installée à Saint-Pée de Bigorre, et le CUP/PEV ayant une base au Pont des Grottes. Au total, ce sont une douzaine de structures qui pratiquent ce tronçon, avec une fréquentation annuelle de 25000 à 35000 personnes. La proximité de nombreux clubs et structures, le débit et le tracé rendent ce parcours très attractif ; le bassin de slalom du Pont des Grottes est utilisé par plusieurs structures. Cependant, plusieurs contraintes altèrent lourdement ce tronçon. La qualité d'eau à l'amont de St-Pé due aux rejets de la station d'épuration de Lourdes rend cette partie du parcours souvent impraticable et abandonnée par de nombreux utilisateurs ; les accès à la rivière souvent mal aisés, voire dangereux (Pont de Rieulhes).
- Le tronçon Pt des Grottes-Baudreix est beaucoup moins utilisé, la multiplicité des obstacles, les dérivations rendant le parcours beaucoup moins attrayant. Il est pratiqué plus épisodiquement par 4 à 5 structures (environ 1700 descentes par an), dont le club de Nay. L'aval de Baudreix et la traversée de l'agglomération paloise offrent moins d'intérêts pour les mêmes raisons et les dégradations dues aux extractions.
- Le tronçon Pau-Arbus (12 km) est pratiqué surtout sur les 5 à 9 premiers km, à l'aval de la base nautique du Pont d'Espagne, équipée d'un parcours de slalom. La partie aval paraît moins attractive.
- La région d'Orthez, entre Gouze et Puyoo, est fréquentée de façon plus épisodique sur une vingtaine de km, principalement par le club d'Orthez-Nautique et par les animations estivales de l'Office du Tourisme d'Orthez qui loue des canoë au Pont Vieux pour une libre itinérance entre Orthez et Castetarbes. L'ensemble du parcours constitue pourtant un patrimoine nautique intéressant, notamment entre Gouze et Biron, tronçon facile et attrayant. Le lac de Biron et sa rivière artificielle, la Saligue aux Oiseaux offrent des points d'ancrage particulièrement intéressants. La rivière artificielle (260 m. de long) est utilisée toute l'année pour les entraînements du club d'Orthez. Plus à l'aval, 2 barrages infranchissables (Castetarbes et Baigts) sectionnent le parcours. Un projet de base de canoë kayak en amont de la rivière artificielle initié en 1994 et l'aménagement des accès permettraient de dynamiser ce patrimoine.

L'Adour et ses affluents : des débits souvent insuffisants

L'Adour, bien que navigable sur la plus grande partie de son cours, offre moins d'intérêts que les gaves, eu égard à ses débits et sa pente plus faibles. Le fleuve est cependant utilisé pour la pratique nautique sur 45% de son cours, en général par des clubs ou structures locales, utilisant des tronçons offrant des caractéristiques diverses :

- l'Adour de Lesponne et l'Adour de Campan, parcours de Haute Rivière : pratiqués principalement par les clubs de ALCK de Bagnères de Bigorre et du StadoCeste Tarbais, ces deux tronçons respectivement de 10 km et de 1,5 km ne sont praticables qu'en mai-juin à la fonte des neiges. Exceptionnellement, l'Adour de Lesponne peut être navigué en été lors des lâchers de réalimentation de l'Adour, au Chiroulet. Notons que le StadoCeste navigue parfois sur l'Arros amont (13 km entre Bulan et l'abbaye de l'Escaladieu) en période de hautes eaux (mai-juin) ; la présence de plusieurs barrages limite cependant l'intérêt du parcours.
- L'Adour de Baudéan à Bagnères (6 km) est exploité de façon plus régulière par l'ALCK, et plus ponctuellement par le StadoCeste et quelques autres structures. Les débits estivaux sont souvent insuffisants. A noter le bassin de slalom de l'ALCK dans la traversée de Bagnères.
- L'Adour de Trébons à Tarbes (environ 16 km) est utilisé par tronçons par les 2 clubs ; le lac de Soues, ancienne gravière, est utilisé comme bassin d'initiation par les 2 structures. De plus, le canal de l'Adourette (4 km), offrant l'avantage de disposer d'un débit contrôlable, est aménagé par l'ALCK en 3 bassins d'initiation.
- Entre Tarbes et Préchac, le cours de l'Adour, très dégradé par les multiples gravières et sectionné par plus d'une vingtaine de seuils de stabilisation ou de dérivation, n'est pas utilisé pour la pratique nautique.
- L'Adour entre Cahuzac et Grenade est utilisé par tronçons par le club d'Aire sur l'Adour. Le tronçon de Cahuzac à Riscle (10 km) est peu pratiqué, mais mérite d'être développé pour son attrait paysager ; le tronçon entre Saint-Mont et Aire est le plus pratiqué (400 descentes par an), notamment avec des prestations de parcours-promenade à partir de Bernède proposées en été par le club d'Aire ; à l'aval d'Aire, la pratique est plus limitée à cause d'un débit souvent insuffisant en période estivale. Le barrage de Saint-Maurice, infranchissable, limite la pratique à l'aval.
- L'Adour entre Montgaillard et Saint-Sever (10 km) est pratiqué par le club de Saint-Sever (400 descentes annuelles). La présence de gravières rabaisse le niveau d'eau, qui devient parfois insuffisant.
- L'Adour à l'aval de Saint-Sever, plat et sans courant, est dénué d'intérêt pour la pratique du kayak ; par contre, le concept de location de canoës pour promenade libre entre Saint-Sever et Cauna s'est concrétisé en 2005 avec l'entreprise « Canoës de Chalosse » Il propose 2 tronçons de 6 et 17 km (Toulouzette-Mugron-Onard) et s'appuie sur la découverte de la faune, la flore et du paysage. Cependant, le seuil d'Onard défectueux a interdit la pratique du tronçon Mugron-Onard en 2006 et la tempête Klaus de 2009 a condamné toute exploitation en 2009 (base inutilisable). Le projet d'extension vers l'aval est compromis par la réticence de la commune de Laurède à autoriser le débarquement.
- L'Adour entre la Midouze et le Bec des Gaves n'est pratiquement plus utilisé à cause des contraintes multiples (qualité de l'eau, débits estivaux trop faibles, ensablement du lit). Le Stade Montois pratique de façon occasionnelle entre Tartas et Pontonx et signale que cette portion présenterait des potentialités si la qualité s'améliorait. L'ensemble du tronçon était autrefois navigable et largement utilisé par des barges, et faisait l'objet jusqu'au début des années 2000 d'une exploitation touristique par l'entreprise « La Hire » qui organisait des croisières à la journée ou demi-journée à partir de Dax.

Les cours d'eau landais : une pratique ludique et la découverte des milieux

Que ce soient les rivières des sables (Midour, Douze, Midouze et affluents) ou les rivières de coteaux (Gabas, Louts, Luys), les cours d'eau landais présentent des débits relativement lents et peu importants ; Ils sont cependant pratiqués localement, mais cette pratique s'appuie souvent davantage sur la découverte de l'environnement que sur la pratique sportive.

- La Douze et l'Estampon sont exploités à partir de Roquefort par deux structures jumelles (le club CIEL et l'entreprise Canoë-Loisirs). L'Estampon est exploité sur les 6 derniers kilomètres jusqu'à la base des 2 structures, la Douze sur près de 10 km à l'aval de Roquefort. La fréquentation est d'environ 400 descentes annuelles sur chacun des tronçons, dont la plus grosse partie concerne des parcours de découverte de l'environnement à destination du public. Plus à l'aval, la Douze est utilisée sur ses 10 derniers kilomètres par le Stade Montois (900 descentes annuelles). La jonction entre les deux parcours serait souhaitable mais nécessite un entretien régulier des 10 km intermédiaires.
- La Midouze est utilisée entre Mont de Marsan et Tartas, principalement sur la première moitié (16 km) par le Stade Montois. Comme la Douze, elle est souvent encombrée d'embacles et pose souvent des problèmes de débit (étiages estivaux, crues printanières).
- Un petit tronçon du Louts (5 km) fait l'objet d'une exploitation commerciale et ludique par « Canoë de Chalosse » (2000 personnes entre avril et septembre). Le débit insuffisant en période d'irrigation intense perturbe le fonctionnement, malgré la possibilité de maintenir le tirant d'eau par des vannes. Cependant, la tempête Klaus de 2009 a rendu la base inutilisable, et l'activité a été suspendue pour une durée indéterminée.
- Le Luy de Béarn à l'amont et à l'aval d'Amou est pratiqué sur un total de 10 km par le club de canoë-kayak « Etoile d'Amou ». Les débits insuffisants limitent l'utilisation à la période hivernale (novembre à avril). Un petit bassin de slalom est installé à Amou.

Cependant, la tempête Klaus de janvier 2009 a causé de gros dégâts sur les ripisylves et de nombreux embacles qui empêchent la navigation sur plusieurs axes (Douze, Midour, Midouze, plus localement l'Adour).

Aviron et croisière nautique dans la partie maritime (Adour, Gaves Réunis, Bidouze, Nive)

L'influence de la marée, qui se fait sentir jusqu'à Saubusse sur l'Adour, sur les Gaves Réunis, sur la Nive jusqu'à Ustaritz, modifie totalement les caractéristiques hydrodynamiques des cours d'eau (lits larges, variation de courant...). Ces tronçons sont principalement utilisés par l'aviron, et localement pour les croisières nautiques. Notons que l'aviron se pratique généralement toute l'année.

- les Gaves Réunis de Peyrehorade au Bec des Gaves est le tronçon le plus pratiqué : il constitue le socle d'activité de la vedette La Hire, basée au port de Peyrehorade (10000 clients annuels), et constitue un lieu d'entraînement du Canot Club des Gaves, ainsi que de l'Aviron Bayonnais
- l'Adour entre Saubusse et le Bec des Gaves, menacé d'ensablement et manquant d'appontement, est assez peu fréquenté : La Hire remonte parfois jusqu'à Port de Lanne,
- l'Adour à l'aval du Bec des Gaves offre les meilleures caractéristiques pour la pratique de l'aviron ; c'est là que se déroulent généralement les régates (6 fois par an environ) et c'est le lieu privilégié d'entraînement de la Société Nautique de Bayonne, et plus épisodiquement de l'Aviron Bayonnais. Le dépôt de blocs de rochers affleurant dans le lit de l'Adour au niveau du Pont de Fer génère un fort courant et constitue un obstacle dangereux pour les embarcations.
- La Nive entre Ustaritz et Bayonne est le lieu d'entraînement de l'Aviron Bayonnais. Le site est parfois impraticable en raison d'embacles pouvant endommager les embarcations.

- Les contraintes liées à l'activité de loisirs et de sports nautiques

Qualité de l'eau

L'activité en eaux vives impliquant un « contact exceptionnel » avec l'eau, nécessite une qualité d'eaux de baignade.

Le réseau de qualité des eaux de baignade est malheureusement très peu adapté à l'activité nautique, car on ne trouve que 18 points de mesure en rivière, tous situés dans les Pyrénées-Atlantiques, dont 7 sur la Nive, 8 sur le Gave d'Oloron et ses affluents, et 3 sur le Gave de Pau. Cependant, l'objectif prioritaire des contrats de rivières du Gave de Pau (65) et de l'Adour amont (65) est la mise en place d'un réseau complémentaire de qualité ; ainsi, depuis 2003, 10 points de mesure ont été créés sur le Gave de Pau et ses affluents, et 9 points sur l'Adour et ses affluents.

L'interprétation des données disponibles fait apparaître une qualité bactériologique assez médiocre sur la plupart des parcours fréquentés

- la Nive est majoritairement en eau de mauvaise qualité, au mieux momentanément polluée sur les parcours Ossès-Bidarray et Itxassou-Cambo, et la situation ne semble pas s'améliorer ;
- sur le gave de Pau, en regard des quelques mesures disponibles dans les Hautes-Pyrénées, la qualité est mauvaise dès l'amont, y compris sur le Gave de Cauterets ; elle se dégrade encore à l'aval d'Argelès, et surtout à l'aval de Lourdes (Peyrouse, Rieulhes), où elle atteint des concentrations de 40000 à 70000 E.coli./100ml (norme impérative : 2000 E.coli/100ml). Malgré une auto épuration progressive jusqu'au Pont des Grottes, la qualité reste mauvaise entre Nay et Jurançon ; on ne dispose pas de données sur le tronçon Lescar-Orthez-Puyoo.
- Sur le bassin du Gave d'Oloron, la qualité est également médiocre ou mauvaise sur les gaves d'Aspe et d'Ossau ; elle est mauvaise dans la partie amont du Gave d'Oloron (aval d'Oloron), mais s'améliore progressivement pour devenir médiocre à Navarrenx et Laas, et moyenne depuis 2001 à Sauveterre.
- Sur l'Adour, si la qualité est excellente sur les affluents amont (l'Adour du Tourmalet, de Payolle et de Lesponne), elle se dégrade rapidement pour devenir non-conforme à la baignade dès la traversée de Bagnères. On ne dispose pas de données sur le reste du parcours ; les usagers paraissent satisfaits de la qualité entre Aire et Audon, alors qu'après Audon la mauvaise qualité générale de l'eau la rend inapte à la pratique nautique.
- Sur les autres rivières, enfin, nous ne disposons pas de données.

Ces résultats confirment les préoccupations des usagers qui situent la qualité en première place des contraintes rencontrées, particulièrement sur la Nive et le Gave de Pau.

L'accès à la rivière :

l'accès à l'eau n'est pas toujours aisé et pose des problèmes de sécurité :

- pour les rivières de montagne, les berges escarpées ne permettent souvent l'accès qu'au niveau des ponts ;
- pour les rivières de plaine, l'accès nécessite souvent le passage par des terrains privés nécessitant un accord ou une entente avec le propriétaire. On assiste ainsi à une multiplication des points d'accès en fonction d'accords individuels passés entre l'utilisateur ou le prestataire et le propriétaire. Ainsi, sur la Nive, on recense 3 points de débarquement différents pour les 3 prestataires utilisant le même parcours de 5 km. L'augmentation de la fréquentation pose également des problèmes de circulation (manœuvres, parkings, accès au réseau routier...) qui ne peuvent trouver une solution entre le propriétaire et l'utilisateur.
- Pour les rivières classées « navigables ou flottables », on déplore la disparition progressive des appontements, rendant l'accostage impossible pour les embarcations de touristes. Ainsi, dans la partie aval du bassin, on note surtout la disparition d'appontement accessible au Bec des Gaves, mais aussi à Saubusse, Port de Lanne.

Les seuils et barrages :

sur les rivières « navigables », on compte plus de 200 ouvrages (seuils ou barrages) dans le lit mineur. Ces ouvrages posent des problèmes à plusieurs niveaux :

- grand nombre d'entre eux sont infranchissables, nécessitant de contourner l'obstacle en débarquant, sous réserve d'avoir accès à un chemin de contournement ;

- certains sont équipés d'ouvrages de franchissement utilisables (passe à poisson, glissière à kayak, passe à raft), qui évitent le débarquement,
- certains, enfin, équipés ou non d'ouvrages de franchissement, posent des problèmes de sécurité (phénomènes de rappel, réception dangereuse...) obligeant également à un contournement ;
- la hauteur de chute, supprimant la pente en amont et en aval, « stérilise » un linéaire plus ou moins important de rivière pour l'amateur d'eaux vives à la recherche de pente et de courant ; cet aspect est particulièrement déterminant sur l'Adour moyen qui, entre 2 seuils, n'offre plus que de longs parcours dénués de courant et de sensations.

La succession d'obstacles est l'une des principales causes de l'exiguïté et surtout le morcellement des parcours utilisables.

Cependant, on peut citer des cas de valorisation des ouvrages au profit de l'usage nautique : les rivières artificielles de contournement (Biron, Baudreix,) qui peuvent devenir des parcours ludiques sécurisés pour les clubs, voire pour certaines compétitions,

- certains obstacles ou barrages offrent un élément ludique supplémentaire, telle la digue de Laas, ou peuvent devenir un support de free-style, grâce à un aménagement spécifique,.

La navigabilité :

Le débit constitue, avec la pente, les critères majeurs de l'activité d'eaux vives. Or, les dérivations hydroélectriques ne laissent dans la rivière que le débit réservé (1/10^{ème} du module), qui s'avère généralement insuffisant pour l'activité. Ainsi, une grande partie des « hautes rivières », sportives, ne sont utilisables que lors des « lâchers d'eau » négociés entre le gestionnaire et la FFCK. Un usager estime ainsi que le Larrau, autrefois navigable 40j/an, en période de hautes eaux, n'est plus navigable que lors des heures de lâchers du barrage EDF d'Etchelu.

De plus, les usagers constatent une importante baisse des débits du gage d'Oloron en période d'irrigation, rendant la pratique plus aléatoire depuis quelques années.

Enfin, sur la partie fluviale, des usagers regrettent le non entretien des épis qui conservaient une veine d'eau navigable sur l'Adour à l'amont de Saubusse ; ainsi le prestataire de croisière nautique « La Hire » a dû abandonner l'exploitation du tronçon Dax-Bec des Gaves, trop ensablé, pour se recentrer sur les Gaves Réunis, à partir du port de Peyrehorade, lui-même menacé d'engravement.

Les embacles et déchets :

Les pratiquants évoquent régulièrement les problèmes d'embacles qui obstruent la rivière ou gênent la navigabilité, et les détritiques qui enlaidissent le parcours et peuvent être source d'accidents. Les clubs ou prestataires ont pris l'habitude en début de saison de nettoyer ou d'entretenir le lit des rivières régulièrement parcourues ; ainsi, sur la Nive, le syndicat des loueurs organise une journée de nettoyage,

La tempête Klaus de 2009 a exacerbé le problème et de nombreux tronçons auparavant pratiqués n'ont pu être réouverts pour la saison 2009, et pour une durée indéterminée (Douze-Midouze, notamment).

Conclusion

Un tassement de l'activité

Après le développement de la clientèle des années 90, on assiste depuis quelques années à un tassement de l'activité commerciale. La fréquentation baisse, les parcours courts (demi journée) sont privilégiés par rapport aux parcours de journée.

La pratique en club semble également s'essouffler ces dernières années (manque d'encadrement ou de recrutement).

Des restructurations

Après un développement de nouvelles structures au début des années 2000, on assiste à un regroupement de certaines structures, pour des raisons d'organisation.

Le développement de la formule « location » au détriment d l'encadrement

Ces dernières années, des parcours en « eaux calmes » ont été ouvert (Adour landais, aval du Gave d'Oloron et du Saison) ; l'absence de danger permet une simple location et le transport sur le point d'embarquement ; il allège les frais de personnel (pas d'accompagnateur ni d'encadrement diplômé) et permet de proposer des prix plus attractifs à la clientèle. Ces prestations portent en général sur des canoës et non des rafts ou kayaks, plus techniques.

Ces formules pallient la difficulté de trouver des professionnels et allègent les charges pour une activité trop dépendante de la météo.

Annexe 1

Cartographie des parcours

Annexe 2

Structures

Annexe 3

Fiches d'enquêtes